

Apprendre et pratiquer

une activité artistique et culturelle

Découvrir le patrimoine et les arts vivants

La Charte d'accueil

La Charte d'accueil des personnes en situation de handicap dans les équipements culturels, élaborée dans le cadre de la commission nationale culture-handicap rappelle dans son préambule :

« La question de l'accessibilité est une composante essentielle du dynamisme de l'équipement culturel soucieux des publics... Les professionnels de l'action culturelle ont aujourd'hui conscience des enjeux de la prise en compte des situations de handicap : les efforts de médiation, d'aménagements sont transférables du public handicapé vers l'ensemble des visiteurs... L'ensemble des publics bénéficie de cette approche. »

*par équipement culturel, on désigne aussi bien les musées, les médiathèques, les salles de cinéma, les théâtres, les scènes de musique actuelle, les centres chorégraphiques, les centres dramatiques, les conservatoires, les écoles de musique, les centres d'art, les artothèques, les relais culturels régionaux, les archives, les villes et pays d'art et d'histoire, les sites patrimoniaux...



DÉMARCHES

Où trouver une information sur l'offre culturelle accessible dans la région ?

❏ **Il n'existe pas de lieu d'information, ni de portail unique dans notre région mais vous pouvez vous adresser :**

- au service accueil des équipements culturels pour identifier leurs conditions d'accessibilité, leur offre accessible et les outils qu'ils mettent à disposition de leur public.
- au service des publics des équipements culturels pour étudier avec le médiateur culturel les possibilités d'une offre spécifique et adaptée, notamment dans le cadre d'une démarche collective.

❏ **Vous pouvez également vous référer :**

- aux documents de communication (programmes, agenda, sites internet) élaborés par les équipements culturels ou les services culturels des collectivités pour présenter leur activité et leur saison culturelle.
- aux guides de l'accessibilité publiés par les collectivités locales
- à la liste des sites labellisés Tourisme Handicap qui identifie dans chaque région des lieux culturels et patrimoniaux satisfaisant les critères d'accessibilité (accès, accueil, présentation de l'offre, services) selon les types de handicap.

Où pratiquer une activité artistique ordinaire ou adaptée?

- La plupart des équipements culturels proposent de compléter la rencontre avec les oeuvres par la pratique artistique dans le cadre d'ateliers ou de stages collectifs, proposés ponctuellement ou régulièrement, et encadrés par des professionnels de la culture ou des artistes professionnels.
- La pratique d'une activité artistique ou culturelle peut avoir pour finalité un enseignement (apprendre à jouer d'un instrument) ou une formation (approfondissement d'une pratique artistique) ou un loisir culturel (s'initier à un art, un patrimoine).

▫ Loisir culturel :

- Vous pouvez vous adresser, dans le secteur culturel, aux lieux cités ci-contre mais également aux associations culturelles, aux théâtres, aux salles de musiques actuelles, aux compagnies théâtrales ou chorégraphiques, aux musées, aux bibliothèques qui proposent des ateliers de découverte ou des stages encadrés par des artistes professionnels ou des professionnels de la culture.
- Vous pouvez également vous adresser dans le secteur de l'animation aux structures (centres d'animation ou de loisirs, maison des jeunes), qui proposent des activités socioculturelles encadrées par des animateurs. ■

▫ Enseignement-Formation :

- Dans le domaine de la musique, la danse et le théâtre, le Centre régional de ressources handicap musique danse et théâtre à Caen propose une réponse adaptée aux différentes situations individuelles ou collectives et vous redirigera vers la structure de proximité appropriée : conservatoire à rayonnement régional de Caen, conservatoire à rayonnement départemental de Lisieux, écoles de musique communales ou intercommunales, centre chorégraphique national de Normandie.
- Dans le domaine des arts visuels, l'ESAM à Caen.

QUELLES DÉMARCHES POSSIBLES POUR DES SORTIES OU DES ACTIVITÉS CULTURELLES À TITRE INDIVIDUEL ?

Dans le cadre de la Prestation de Compensation du Handicap, un quota d'heures mensuelles de vie sociale peut vous être accordé sous réserve d'éligibilité à cette prestation.

Quel soutien à des projets culturels collectifs ?

- La DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) le Conseil Régional de Normandie et un partenaire privé soutiennent depuis 2011 des projets culturels à l'initiative des IME (Institut Médico Éducatif) ou des ITEP (Institut Thérapeutique d'Éducation) dans le cadre de l'appel à candidature «jumelages d'éducation artistique et culturels et numérique».
- L'ARS (Agence Régionale de Santé), la DRAC, et le Conseil Régional de Normandie, soutiennent dans le programme régional «Culture Santé», des projets culturels en direction de personnes en situation de handicap à l'initiative des établissements de santé de notre région. ■



DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS ACCESSIBLES DANS LE CALVADOS

Des exemples d'équipements culturels accessibles :

▣ Le musée de Vieux la Romaine

Musée de France, labellisé « Tourisme et Handicap » (handicap mental et moteur) est un site accessible aux personnes à mobilité réduite. Il propose des visites et des activités adaptées aux personnes déficientes mentales. Un livret, fourni aux accompagnateurs de groupes de personnes handicapées, facilite la visite. Les contenus des collections sont accessibles aux non-voyants. Pour les déficients visuels, des objets tactiles et des légendes en braille proposent une approche vivante des collections.

▣ Le Cargö,

scène de musiques actuelles de Caen propose des visites du Cargö et des ateliers pour le public en situation de handicap (en groupe), et dans le cadre de projets collectifs spécifiques des concerts adaptés 'Handizik'.

▣ Le conservatoire à rayonnement régional de Caen

propose un cursus d'enseignement artistique, musical, chorégraphique et théâtral adapté, individuel ou collectif, et bénéficie de l'expertise et des outils mis à disposition par le CRRHMDT. Les concerts de l'orchestre de Caen au conservatoire sont généralement accessibles mais se renseigner au préalable.

▣ Le cinéma Lux à Caen,

salle classée Art et Essai, en lien avec l'AVH et l'ASCC, propose régulièrement des séances avec sous titrage pour les sourds et malentendants et également certains films en audiodescription pour les déficients visuels.

▣ La médiathèque de Caen la Mer

gère la bibliothèque sonore Pierre-Villey qui comporte 6000 livres sonores, d'origine commerciale ou enregistrés par des bénévoles et propose des services pour les déficients visuels comme l'accès à la presse sous forme audio, le portage à domicile et un site internet dédié.

▣ Le musée des Beaux-Arts

compte parmi les musées les plus importants de France en matière de peinture européenne des XVIe et XVIIe siècles, tandis que sa collection de gravures en fait l'un des lieux incontournables.

Le musée est très largement accessible aux personnes à mobilité réduite et propose des visites adaptées aux personnes atteintes de déficience visuelle et de déficience auditive sur réservations au 02 31 30 40 85.

▣ Ecole supérieure d'arts et médias de Caen/Cherbourg (ESAM)

En plus des formations universitaires classiques, l'ESAM propose des ateliers grand public ouverts aux personnes souhaitant pratiquer les arts plastiques au titre des loisirs. Ces ateliers sont ouverts aux jeunes et adultes en situation de handicap.

Renseignements auprès du secrétariat du grand public.

Site de Caen (siège social)

17, cours Caffarelli
14000 Caen

Bâtiment accessible aux personnes à mobilité réduite

Site de Cherbourg

61, rue de l'Abbaye
50100 Cherbourg-Octeville
Téléphone : 02 14 37 25 00
info chez esam-c2.fr

Des outils adaptés pour découvrir les œuvres :

▣ Parmi les plus usités dans les équipements culturels, citons pour l'aide à la visite :

- la boucle magnétique, (accueil du Mémorial)
- la maquette tactile (Abbaye aux hommes)
- le sur-titrage (théâtre de Caen, cinéma Lux)
- le livret de visite adapté (musées de Caen, Vieux la romaine)

▣ Citons également comme support à l'enseignement artistique :

- le bao pao, instrumentarium adapté du CRRHMDT

Des manifestations culturelles accessibles et adaptées ponctuelles :

▣ Les Journées du patrimoine,

invitent chaque année début septembre à découvrir des «patrimoines cachés» et comprennent de plus en plus de propositions accessibles, à l'instar de celle relative à l'abbaye aux hommes à Caen et au théâtre d'Hérouville.

LE PLUS À SAVOIR

Des politiques tarifaires adaptées :

La plupart des équipements ont adopté une politique tarifaire adaptée. Celle-ci peut toutefois varier selon la catégorie d'équipements et son gestionnaire.

LIEUX RESSOURCES ET CONTACTS :

Le CRRHMDT : Centre Régional de Ressources Handicap, Musique, Danse, et Théâtre

- Informe les personnes handicapées, les établissements spécialisés, les associations sur les offres possibles et les outils disponibles en région, identifie les propositions tout public accessibles, forme les personnels enseignants à l'accueil des publics en situation de handicap dans l'enseignement artistique, met à disposition un instrumentarium adapté.

1 rue du Carel
BP 26182
14061 Caen cedex 4
Contact : Laurent Leboutteiller
06 78 49 40 06
Mail : l.leboutteiller@agglo-caen.fr

La fabrique de patrimoines en Normandie

14000 Caen
Tél. : 02 31 93 25 79
www.lafabriquedepatrimoines.fr/
reseau-des-musees
contact : Pierre Schmit

Direction Régionale des Affaires Culturelles Ministère de la Culture et de la Communication

13 bis rue saint Ouen
14052 CAEN cedex 04
Tél. : 02 31 38 39 49

Conseil Régional de Normandie

Abbaye-aux-Dames
Place Reine Mathilde
CS 50523
14035 Caen Cedex 1
Tél. : 02 31 06 98 98
Fax : 02 31 06 95 95
Courriel : courrier@crbn.fr

Conseil Départemental du Calvados

9, rue Saint-Laurent - BP 20520 -
14035 Caen CEDEX 1
Tél. : 02 31 57 14 14

Office Départemental de l'Action Culturelle du Calvados

36 rue Fred Scamaroni
14000 Caen
Fax : +33 (0)2 31 57 18 25

